

Le Club Sportif Braytois, Club omnisport adhérents et futurs adhérents , pour la saison 2021-22,

Le C .S.B vous propose cette année une nouvelle section : le Sport santé . C'est le sport sous ordonnance ! Demandez des renseignements à csbsportsante@gmail.com



POUR L'INSCRIPTION à la seule OU à chacune des sections fréquentées

Vous avez à remplir soigneusement (*ne pas utiliser de stylo effaçable, l'encre s'estompe à la lumière !*) et signer une fiche d'adhésion au CLUB SPORTIF BRAYTOIS. Vous devez en outre vous munir :

- d'une photographie d'identité (*inutile pour l'inscription au Tennis et au Badminton*),
- d'un certificat médical à fournir ou à compléter selon les modalités de chaque section,
- **pour les mineurs** : la fiche « autorisations parentales » complétée recto-verso,
- du règlement de la cotisation totale ou la part complémentaire (si vous avez déjà réglé à une autre section) et du droit d'entrée (pour les personnes n'ayant jamais été membres du Club Sportif Braytois auparavant).

LA COTISATION

SECTION	MOINS DE 18 ANS	PLUS DE 18 ANS	DIRIGEANTS (Non Praticants)
BADMINTON	A partir de 16 ans avec parent pratiquant :100€	100 €	30 €
BASKET	A partir de 10 ans : 120€ Jusqu'à 9 ans : 100 €	Compétition : 150€ Loisir : 100€	35 €
CYCLOTOURISME		100 €	
DANSE	160 €	160 €	30 €
FOOTBALL	Jusqu'à 11 ans : 90 € Jusqu'à 16 ans : 95 € A partir de 17 ans: 110 €	110 €	30 €
GYMNASTIQUE	165 €	180 €	30 €
MARCHE RANDONNEE	x	40 €	x
SPORT SANTE*	X	150€ (1 cours/sem) 220€ (2 cours ou +/sem)	x
TENNIS	130 €:(licence + cours+ abonnement terrain)	245 € (licence+cours+abt terrain) 170 € (licence+cours+compétition) 150 € (licence+ Abt terrain)	30 €
YOGA	x	180 €	

Le troisième enfant (le cadet) d'une même famille ne paie pas de cotisation si aucun de ses frères et sœurs licenciés au CSB n'est salarié.

Le versement du montant de la cotisation au Club Sportif Braytois se fera à la première inscription dans une des sections du Club. Pour une inscription à une autre section, vous devrez remplir de nouveau une fiche d'inscription et **verser le complément de la cotisation** si cette nouvelle section a un montant plus élevé. ***Article 3 des statuts** : « Pour un membre pratiquant plusieurs sports, la cotisation est la plus élevée parmi les sections fréquentées ».

Le règlement de la cotisation peut se faire en 1, 2 ou 3 versements **consécutifs à partir de la date d'inscription**. Les chèques, libellés à l'ordre du Club Sportif Braytois, seront remis le jour de l'inscription à la section. Ils seront tirés le 12 du mois. Merci de bien vouloir veiller à effectuer une répartition des **montants sans centimes**. Exemple 115 € → 3 chèques : 38€ (pour oct.)/38€(nov.)/39€ (déc.)

➔ **Les chèques vacances ne sont pas acceptés**

Le règlement de plusieurs adhésions (tous les enfants) pour une même section peut être effectué en un seul chèque ainsi que le règlement du droit d'entrée.

LE DROIT D'ENTREE

Si vous adhérez au Club Sportif Braytois pour la première fois, vous devez régler en plus de votre cotisation, un droit d'entrée de **30€**, montant pouvant être porté sur le même chèque que celui du règlement de la cotisation.

Très bonne rentrée sportive à tous, le bureau du Club Sportif Braytois.

FICHE D'INSCRIPTION
 AU
**CLUB SPORTIF
 BRAYTOIS**
Braytois
 SAISON 2021-2022

ATTENTION !

- 1/ Tout membre adhérent ne peut commencer son entraînement et participer aux compétitions uniquement si le dossier d'inscription est complet et la cotisation réglée.
 2/ La cotisation ne donne pas lieu à remboursement.
 3/ Les parents sont priés de vérifier la présence de l'éducateur avant de laisser leur enfant au cours et de respecter les horaires de fin de cours.

DATE D'INSCRIPTION :/...../..... SECTION

Nom de l'adhérent : Prénom : Sexe : ... F ou G...

Pour les mineurs, noms prénoms :

Du père : De la mère.....

Date de naissance :/...../..... Tél domicile : Tél portable

Adresse : Tél travail :

Code postal : Ville : courriel :@.....

SITUATION : ACTIF RETRAITE AUTRE ECOlier ,COLLEGIEN, LYCEEN ou ETUDIANT

Personne à contacter en cas d'accident pour les personnes majeures (Pour les personnes mineures, veuillez compléter la fiche des autorisations parentales)

Nom : Tel :

PRIX DE LA COTISATION

(A)= Tarif de la cotisation de la section choisie	(B)= Montant déjà réglé à la section :	(C)= Montant à régler (C)= (A)-(B)
A=.....€	B=.....€	C =.....€

A DEJA ETE ADHERENT ET REGLE SON DROIT D'ENTREE AU CLUB SPORTIF BRAYTOIS :

OUI Sous le Nom de jeune fille(si différent) :

REGLEMENT TOTAL COTISATION ET DROIT D'ENTREE :

NON : Montant à régler à la section (C) + *le droit d'entrée de 30€ =€

N° du chèque	Banque	Nom du tiré	en 3 Mois consécutifs à partir de la date d'inscription	Montants (merci d'éviter les centimes pour les règlements en plusieurs fois)
N°.....	N°.....	N°.....	12 / / 20....€
N°.....	N°.....	N°.....	12 / / 20....€
N°.....	N°.....	N°.....	12 MARS 2022€

Je déclare avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur du CLUB SPORTIF BRAYTOIS, je m'engage à respecter ces règles.

**de l'adhérent majeur ou du représentant légal pour l'adhérent mineur :

SIGNATURE**